

*des Princes Ec. Mats 1735. 205*  
*trous promettons Ec. Munich le 30. Decembre 1734.*  
Par ordre du Sérénissime Electeur.

J. M. VELHORN.

S. A. E. de Baviere a envoyé de pareilles Ordonnances dans tous les autres Baillages & Districts de Son Electorat; & l'on sçait que l'exécution s'enfuit à la rigueur.

VIII. *Manheim.* Mr. de Blondel, ci-devant Résident de France auprès de l'Electeur de Mayence, est venu ici de Paris, sans qu'on sçache si ses ordres sont de s'y arrêter long-tems. Mr. Hassel, Commissaire de guerre, que le Roi Très-Christien y a envoyé au mois de Decembre dernier afin d'offrir à l'Electeur Palatin pour ses Sujets qui ont souffert pour les marches & contremarches des Troupes de S. M. T. C. les grains nécessaires pour semer leurs terres, a fait au nom du Roi son Maître une Convention avec S. A. E. qui porte en substance " que l'Electeur accepte l'offre que le Roi  
" Très-Christien a fait faire; qu'après la moisson  
" il fera restituer les grains dans la même quan-  
" tité & qualité qu'on les aura reçu: Que ce Prince  
" ordonnera à ses Baillifs ou leurs gens de calculer  
" combien de grains ils auront besoin chacun dans  
" son Baillage, & qu'il enjoindra à tous les Sujets  
" de labourer & de semer autant de terre que son  
" bétail & les chevaux le comporteront. "

Outre cela on est convenu en particulier pour faciliter l'exécution de cette Ordonnance.

" 1. Que l'orge & l'avoine qu'on fourniroit  
" pour être employés aux semences, seroient de la  
" dernière recolte, parce que les petits bleds ne  
" germent pas bien quand ils sont vieux, & que  
" l'avoine seroit d'Alsace ou d'Allemagne, celle de  
" Lorraine bissant toujours dans le Palatinat.